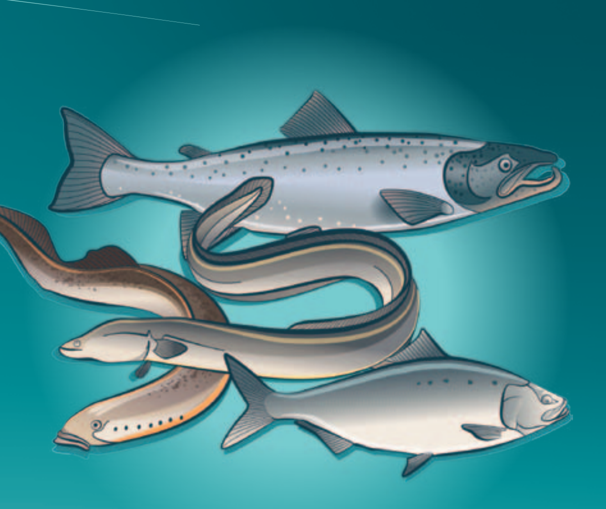
n°01 Décembre 2011



La lettre de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne



Edito

L'Observatoire des Poissons Migrateurs : c'est parti !

La Bretagne possède une population piscicole particulière par la présence des poissons migrateurs dont certains sont emblématiques, comme le saumon et l'anguille, et d'autres moins connus, comme les aloses et la lamproie marine.
Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs (Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA), Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), scientifiques, structures intercommunales de bassins versants,…) se mobilisent pour l'acquisition de connaissances et de données sur ces étonnants voyageurs.
L'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne va permettre de centraliser les différents éléments de recherche et de constituer une base de connaissance solide dans un objectif de partage de l'information, d'échange et de communication.
Inscrit dans le volet "Poissons Migrateurs" du Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007-2013, l'Observatoire est lancé à l'initiative de Bretagne Grands Migrateurs (BGM) en partenariat avec les FDPPMA, l'Etat et le Conseil régional de Bretagne. Il s'inscrit également dans le cadre de l'Observatoire de la Biodiversité et du Patrimoine Naturel, porté par le Groupement d'Intérêt Public "Bretagne Environnement" et lancé en 2008 à l'initiative de l'Etat et du Conseil régional de Bretagne.
L'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne contribuera sans aucun doute à améliorer la restauration du stock de poissons migrateurs en Bretagne.
Bretagne Grands Migrateurs, qui a en charge l'animation et la coordination de l'Observatoire, est convaincue que la mise en place de cet outil fondamental permettra une meilleure prise en compte des grands migrateurs, formidable symbole de richesse biologique pour la région Bretagne.

J.Y. Moëlo, Président de Bretagne Grands Migrateurs

L'association Bretagne Grands Migrateurs

Bretagne Grands Migrateurs *"a pour but de coordonner et de contribuer aux actions réalisées pour la restauration et la gestion des poissons migrateurs sur les cours d'eau bretons par les FDPPMA adhérentes (…). Les actions de l'association comprennent également la maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre d'actions d'intérêt général"*.
L'association prend ainsi en charge la coordination du programme "Poissons Migrateurs" en Bretagne depuis 1994. Plus de 70 opérations sont d'ores et déjà programmées en 2012, dont la moitié vise à rétablir la continuité écologique et l'autre moitié vise à acquérir des connaissances sur les stocks de poissons migrateurs. BGM a également pris en charge l'animation et la coordination de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne.

Directeur de publication : J.Y. Moëlo, Président de Bretagne Grands Migrateurs
Rédaction : A. Basck (BGM)
Photographies : BGM, ONEMA
Création graphique, maquette, infographies et impression : IMAGIC
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT

Partenaires financiers de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne :

Bretagne Grands Migrateurs







Soutiennent financièrement et/ou techniquement les actions du CPER : les FDPPMA des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'ONEMA, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, la Fédération Nationale de la Pêche, l'Europe, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le GIP Bretagne Environnement.

L'actualité bretonne des grands migrateurs : lancement de l'Observatoire des Poissons Migrateurs.

Photo : ONEMA

Le saviez-vous ?

Il existe diverses organisations (UICN[1], OCSAN[2], GRISAM[3], …) et conventions internationales (CITES[4], …) visant la conservation et la restauration des migrateurs amphihalins*. Le saumon et l'ours polaire ont le même statut de protection attribué par l'UICN[1]. Celui de l'anguille est le même que celui du thon rouge. Certains vivent tout près de nous… mais sont beaucoup moins médiatisés !

* **amphihalin** : qui vit alternativement en eau douce et en mer.

Producteurs de données

fournissent des informations brutes et utilisent des informations valorisées

Bancarise, analyse les données et met au point les indicateurs (valorisation des données recueillies)



Animation et coordination : Bretagne Grands Migrateurs

- Un comité de pilotage
- 4 ateliers techniques (anguille, saumon, aloses/lamproies, exploitation des données)

Réalise et actualise les outils de communication (Site Internet, lettre d'information, exposition itinérante, tableau de bord, etc.)

Consultent les documents mis à disposition

Public visé :

- Comité de Gestion des Poissons Migrateurs* (COGEPOMI[5])
- Acteurs chargés des programmes de restauration des milieux aquatiques et de la gestion des espèces
- Tous publics

La qualité de l'eau et la biodiversité sont des enjeux forts de notre région. La Bretagne compte 7 des 8 espèces de migrateurs amphihalins présents en France. Dès 1994, des actions de connaissance des espèces et de suivi des stocks ont été mises en œuvre par les Fédérations Départementales bretonnes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et Bretagne Grands Migrateurs dans le cadre du volet "poissons migrateurs" du Contrat de Projet Etat-Région.

Il est très vite devenu indispensable de centraliser ces informations et de les rendre disponibles au sein d'un observatoire. Sous l'impulsion de BGM et des FDPPMA, l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne voit le jour, soutenu par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Bretagne.

Un observatoire, pour quoi ?

Nombreux sont les suivis réalisés, les études menées, les observations de riverains et de pêcheurs sur les poissons migrateurs en Bretagne. Face à cet ensemble de connaissances se trouvent les gestionnaires des poissons migrateurs et les acteurs du domaine de l'eau, désireux d'en savoir plus pour mettre en place les actions les mieux adaptées.

L'Observatoire compte créer cette passerelle, jusqu'alors peu accessible, entre les producteurs de données et les gestionnaires et acteurs de l'eau. Il est né d'un partenariat qui vise à :

- Suivre l'état des stocks
- Analyser les indicateurs et évaluer les réponses apportées
- Améliorer les échanges d'informations
- Diffuser la connaissance

Tout ceci, dans le but de protéger un patrimoine naturel régional fragile et rare au niveau mondial.

Les migrateurs à la loupe…

L'état des stocks, l'impact des pressions et les réponses apportées (exemple : restauration de frayères, effacement d'obstacle ou diminution des quotas de pêche) sont évalués grâce à des indicateurs.

Par définition, un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation ou une tendance. Les indicateurs relatifs aux poissons migrateurs en Bretagne sont mis au point au sein d'ateliers techniques regroupés par espèce. Ils sont ensuite mis à disposition et communiqués par le biais de l'Observatoire.

… pour préserver les espèces

Les indicateurs fournissent trois types d'information :

- Dans quel état est le stock ?
- Quelles pressions s'exercent sur le stock ?
- Quelles sont les réponses apportées ?

Les informations fournies par le biais des indicateurs se veulent à la fois complètes et synthétiques. L'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne s'adresse aux acteurs du domaine de l'eau et aux gestionnaires, constituant ainsi un réel outil d'aide à la décision. Il utilise pour cela divers moyens de communication dont la présente lettre d'information annuelle, et prochainement un site Internet dédié aux Poissons migrateurs ainsi qu'une exposition itinérante gratuite.

L'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne va contribuer, à terme, à préserver durablement ces espèces emblématiques de la Bretagne.

1 : **UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

2 : **OCSAN** : Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord

3 : **GRISAM** : Groupement d'Intérêt Scientifique sur les espèces Amphihalines

4 : **CITES** : convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

5 : **Le COGEPOMI, une institution de l'Etat :**

Le comité de gestion des poissons migrateurs est chargé de préparer le plan de gestion des poissons migrateurs tous les cinq ans, de suivre son application et de formuler les recommandations nécessaires à la protection et à la gestion des migrateurs amphihalins et de leurs milieux (Décret du 16 février 1994). Ce plan de gestion est arrêté par le Préfet de Région, Président du comité de gestion dont la composition et le fonctionnement sont définis par arrêté interministériel.



En direct des départements…

Quelques actions réalisées dans le cadre du programme "Poissons migrateurs" du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013.

déversoir du Houël sur le Leff à Plourivo
Quimper Guézennec

bassin du Couesnon de Fougères à Pontorson

barrage de l'étang du Moulin Neuf sur la rivière de Pont l'Abbé

estuaire du Blavet à Lorient

Côtes d'Armor

La rivière circule de nouveau librement (Source : FDPPMA 22)

A l'aval du bassin versant du Leff, la Fédération de pêche, propriétaire du déversoir du Houël, l'a abaissé d'un mètre sur la moitié de sa longueur. Cet ouvrage n'était que légèrement perturbant pour la migration mais impactait fortement les habitats aquatiques en amont : les zones courantes étaient inexistantes sur près de 700 mètres de rivière.

La rivière a depuis retrouvé des courants bénéfiques à la vie aquatique. C'est l'aboutissement d'une longue réflexion basée sur une étude et sur la concertation des acteurs locaux : un bel exemple de compromis entre besoins écologiques, attentes des usagers et valeur du patrimoine bâti !



AVANT : écoulements lents et profonds créés en amont du déversoir (source : FDPPMA22)



APRES : zones courantes sur fond de cailloux apparues après abaissement de la ligne d'eau (source : FDPPMA22)

Finistère



Depuis 2002, 25 850 anguilles ont franchi le barrage de l'étang du Moulin Neuf ! (Source : FDPPMA 29)

Ce barrage équipé d'une passe-piège est situé dès l'estuaire de la rivière de Pont l'Abbé. C'est pourquoi plus de 90% sont des jeunes anguilles à la conquête des eaux douces. Le suivi de la passe-piège est confié à l'AAPPMA du Pays Bigouden et la Fédération de pêche du Finistère. En 2010, 1 463 civelles, 216 anguillettes et 39 anguilles ont été relâchées en amont.

Morbihan

A la recherche des mystérieux alosons[1] du Blavet… (Source : FDPPMA 56)

Les comptages de bulls[2] témoignent d'une reproduction particulièrement active sur le Blavet. Mais il s'agit de l'unique indice de présence des aloses. En effet, jusqu'à présent, aucun aloson n'a été observé sur le bas Blavet. En juillet 2010, malgré des pêches au filet en bateau et en canoë et des pêches à l'électricité, aucun aloson n'a été capturé parmi les centaines d'alevins. Alors où sont les alosons du Blavet ? Il est possible qu'ils dévalent très rapidement vers l'estuaire. Des pêches à la senne dans l'estuaire ont permis de capturer de nombreuses espèces d'eau saumâtre (athérines, gobies, mulets, bars), mais toujours pas d'aloson ! La traque continue…

1 - Nom donné aux jeunes aloses

2 - La nuit, lorsqu'elles s'accouplent, les aloses réalisent des cercles visibles à la surface de l'eau et sonores car elles créent des éclaboussures. On les appelle des bulls.



Pêche au filet en berge
(Source : BGM)

Ille-et-Vilaine

Restauration des saumons sur le Couesnon : l'heure du bilan (Source : FDPPMA 35)

Suite à un ensemble de dégradations, l'espèce s'est raréfiée dans les années 1980. Après 30 ans d'actions (aménagement d'obstacles, repeuplement, suivis de piégeage et pêches électriques), un bilan était nécessaire. Aujourd'hui, la reproduction des saumons fonctionne à nouveau sur trois affluents qui produisent 78% des juvéniles sauvages du bassin versant. D'importants dysfonctionnements persistent toutefois sur le cours principal : peu d'habitats favorables à la croissance des jeunes, y compris ceux déversés (1/5000 revient après sa migration en mer) et asphyxie des œufs. Le retour du saumon sur le Couesnon se poursuivra par la restauration des habitats et de la continuité écologique.

La lettre de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne

n°01 Décembre 2011

Un indicateur clé de l'Observatoire : les indices d'abondance de juvéniles de saumon

Depuis 1997, des campagnes annuelles de pêche électrique sont menées par les 4 FDPPMA et l'INRA, afin de connaître l'abondance des juvéniles de Saumon atlantique sur plusieurs cours d'eau du Massif armoricain. Cette méthode d'échantillonnage permet **d'évaluer chaque année la réussite de la reproduction sur les cours d'eau fréquentés par les saumons**. Il s'agit donc d'un indicateur clé de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne.



Pêche d'indice d'abondance de saumon : les juvéniles sont capturés puis relâchés sur leur lieu de croissance (Source : BGM).

L'indice d'abondance est le nombre de jeunes saumons capturés en 5 minutes dans leur habitat préférentiel.

Un moyen de suivre l'état du stock

Les résultats de ces pêches d'indice d'abondance permettent d'évaluer l'état des stocks et de suivre leur évolution. Le stock fluctue chaque année selon des facteurs naturels tels que les crues et les sécheresses. Par exemple, l'absence de crue en hiver, limite les possibilités de franchissement des obstacles lors de la montée des géniteurs, réduisant ainsi les surfaces exploitables pour frayer. En plus de ces phénomènes naturels, les activités humaines peuvent aggraver les fluctuations. Par exemple, l'érosion des sols entraîne le colmatage des frayères, et donc l'asphyxie des œufs.

En 2011, 20 bassins bretons, soit 245 stations, ont été prospectés selon la méthode des indices d'abondance. Cette méthode élaborée par l'INRA, est spécifique aux pêches de juvéniles de Saumon atlantique nés pendant l'année en cours. Elle s'applique aux zones courantes des cours d'eau à salmonidés d'une largeur supérieure à 3 m.

Les résultats des indices d'abondance de 2011 sont les meilleurs depuis le début du suivi. On observe néanmoins une grande variabilité entre les bassins.

Suivi des pêches d'indices d'abondance depuis 1997 (Source : BGM)

moyenne régionale de l'indice d'abondance: 0, 10, 20, 30, 40, 50

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010

Un moyen d'évaluer la part de chaque bassin dans la production régionale

Selon le caractère particulier de chaque rivière (pente, géologie) et selon l'importance des perturbations qui la touchent, les bassins versants ne sont pas égaux en terme de production de jeunes saumons. Les pêches d'indices d'abondance permettent d'évaluer la contribution de chaque bassin versant dans la production de juvéniles.

A part le bassin du Couesnon situé en baie du Mont-Saint-Michel, tous les autres fleuves qui produisent des tacons se situent à l'Ouest d'une ligne Saint-Brieuc/Vannes. 1/4 des saumons bretons naissent sur l'Ellé et ses affluents. Le bassin de l'Odet contribue en moyenne à 13% de la production régionale; l'Elorn, la Penzé, le Scorff et le Léguer à 6-8% chacun. Tous les bassins n'évoluent pas de la même façon : en 2010, la production avait doublé sur l'Elorn par rapport à la moyenne depuis 1997, tandis qu'elle diminuait de moitié sur le Trieux. Ces variations selon les années et selon les bassins versants témoignent de la fragilité de ces populations et de la nécessité de les gérer au mieux.

Un indicateur utilisé pour la gestion

Les modalités de gestion peuvent être adaptées en fonction des résultats de ces suivis. Les pêches d'indices d'abondance permettent notamment de vérifier si la production de jeunes est compatible avec les prélèvements par la pêche; l'objectif étant de préserver le stock. Le nombre maximal de captures autorisées par la pêche à la ligne est en effet déterminé pour chaque bassin versant. Il s'agit du Total Autorisé ou Admissible de Captures (TAC) bien connu des pêcheurs de saumons qui, chaque année, participent à la gestion du stock en déclarant leurs captures en fournissant la taille du poisson, le sexe et quelques écailles utilisées pour connaître son âge.

Cet indicateur clé de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne fournit des **renseignements fiables sur l'état du stock et aide dans le choix des mesures de restauration et de gestion du Saumon atlantique**.

Classe d'indice d'abondance moyen par bassin de 1997 à 2010 (source : BGM)

